

NON À LA VIDÉOSURVEILLANCE ALGORITHMIQUE !

ET AUX TECHNOLOGIES DE RÉPRESSION QUE LE PARLEMENT S'APPRÊTE À LÉGALISER À TRAVERS LA LOI JO2024

Technopolice Marseille

La semaine du 14 mars, l'Assemblée nationale va se prononcer sur le projet de loi relatif aux Jeux olympiques et paralympiques, déjà adopté par le Sénat. À l'intérieur, l'article 7 veut autoriser la vidéosurveillance automatisée (VSA), cet outil de surveillance biométrique qui, à travers des algorithmes couplés aux caméras de surveillance, détecte, analyse et classe nos corps et comportements dans l'espace public. Il s'agit d'un changement d'échelle sans précédent dans les capacités de surveillance et de répression de l'État et de sa police.

Une surveillance "totale"

La VSA n'est pas un simple logiciel : elle permet de traiter en temps réel ou a posteriori des milliers d'heures de vidéos pour catégoriser des comportements que les autorités auront arbitrairement qualifié de "*suspect*" ou "*anormaux*". Cela en fait un gigantesque système de ciblage "*d'anomalies*" prévu pour automatiser le travail de la police. Il s'agit d'un réel changement de dimension de la surveillance pour démultiplier les notifications et interpellations.

Plus sournoise que la reconnaissance faciale

Reposant sur les mêmes algorithmes d'analyse d'images que la reconnaissance faciale, la VSA reconnaît des corps, des démarches, des actions ou objets. Il serait alors possible d'identifier et de suivre une personne sans connaître son visage. C'est une technologie biométrique intrinsèquement dangereuse, l'accepter c'est ouvrir la voie aux pires outils de surveillance.

Un contrôle néolibéral de l'espace public

La VSA est développée et vendue par des entreprises et des industriels du secteur militaire et de la sécurité. Elle est déjà et de plus en plus déployée ces dernières années, en toute opacité et en toute illégalité par les villes et collectivités. Ce déploiement ne répond pas à un réel besoin mais à des logiques et pressions politiques et économiques.

À l'instar des dynamiques de gentrification, ces installations témoignent d'un abandon des collectivités au profit d'une gestion néolibérale de l'espace. Entreprises et investisseurs se partagent nos espaces de vie, le pouvoir en normalise et contrôle les usages.

Cobayes de l'État policier

Présentée sous forme "**d'expérimentation**" sur une durée de 2 ans, la loi JO2024 s'inscrit dans une stratégie de **passage en force** : on compte **plus de 200 villes qui emploient déjà la VSA** en France, avec des contrats remontant à 2017. Il y a donc un **projet politique de long terme**, et les JO ne sont qu'un **prétexte pour légaliser et pérenniser** ces usages, comme ce fut le cas lors de la mise en place des divers **états d'urgence** devenus permanents.

Évènements sportifs, festifs, manifestations et quartiers populaires sont régulièrement un **terrain d'expérimentation** des **stratégies de contrôle et de répression** visant à être généralisées. Avec cette loi ce serait systématique.

Précaires & exilé·e·s en première ligne

Dans les faits, la surveillance de l'espace public **s'attaque principalement aux personnes qui vivent, travaillent et interagissent le plus dans la rue** : qu'elles vendent à la sauvette ou soient travailleureuses du sexe, soient sans abris ou exilées ...

Le **fichage systématique et forcé aux frontières** rend les personnes exilées particulièrement vulnérables aux technologies de reconnaissance biométrique comme la VSA, **qui les traque et poursuit sur tout le territoire**.

Avec les **réformes des retraites et du chômage**, la loi "anti-squat" et la loi **Darmanin** qui précarisent et stigmatisent l'ensemble de la population, la loi JO2024 met en place **la répression nécessaire à un système qui exploite sans cesse plus, accroît les inégalités sociales, et mène la planète droit dans le mur**.

Mobilisons nous contre la loi JO2024 !

Avec cette loi, la France serait le **premier État membre de l'Union européenne à légaliser et autoriser la surveillance biométrique**, à l'opposé d'autres positionnements au sein de l'UE. La France se rapproche ainsi de **la culture de la surveillance de pays autoritaires** comme la Russie, la Chine et le Qatar, qui ont profité d'évènements sportifs pour tester et rendre acceptables ces technologies.

Il est plus que jamais temps de lutter et dire non à cette loi, il n'est pas trop tard ! Dans la rue, en manifestation, parlons-en autour de nous. D'autres actions sont en cours et seront annoncées tout au long du mois, avant que la loi ne soit votée, sur

lqdn.fr/biometrie-jo

